



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2020 – 021
Séance du 13 mars 2020

**Convention de collaboration de recherche avec l'association UFOLEP « Evaluer les résultats et l'impact du dispositif UFOLEP Maison Sport Santé Société (M3S) (Structuration du dispositif, déploiement du dispositif, résultats et impact auprès des bénéficiaires) »
Laboratoire UREPSSS équipe SHERPAS**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de vote pour : 19

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

La convention de collaboration de recherche avec l'association UFOLEP « Evaluer les résultats et l'impact du dispositif UFOLEP Maison Sport Santé Société (M3S) (Structuration du dispositif, déploiement du dispositif, résultats et impact auprès des bénéficiaires) » - Laboratoire UREPSSS équipe SHERPAS, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Fait à Arras, le 13 mars 2020

Le Président

Pasquale MAMMONE



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Convention de collaboration avec l'association UFOLEP « Evaluer les résultats et l'impact du dispositif UFOLEP Maison Sport Santé Société (M3S) (objets d'évaluation : structuration du dispositif, déploiement du dispositif, résultats et impact auprès des bénéficiaires) » Laboratoire URePSSS – Atelier SHERPAS

Intitulé du projet : Evaluer les résultats et l'impact du dispositif UFOLEP Maison Sport Santé Société (M3S) (objets d'évaluation : structuration du dispositif, déploiement du dispositif, résultats et impact auprès des bénéficiaires).

Descriptif : L'URéPSSS – Atelier SHERPAS évaluera le dispositif mis en place par l'UFOLEP concernant les Maison Sport Santé Société. Cette évaluation comportera 3 versants : un versant social (le sport comme créateur de lien social), un versant psychologique (l'impact du sport sur le bien-être) et un versant physiologique (l'impact du sport sur la condition physique).

Financier : UFOLEP

Demande d'aide : 51 600 € Net de taxes

Bénéficiaire : Université d'Artois (Laboratoire URePSSS – Atelier SHERPAS)

Responsable scientifique pour l'Artois : NUYTENS Williams

Budget

Postes de dépenses	UFOLEP	UNIVERSITÉ D'ARTOIS / URéPSSS – Atelier SHERPAS
Fonctionnement	8 600 €	5 000 €
Equipement	/	15 000 €
Personnel	43 000 € (IGE)	30 000 € (IGE)
Total	51 600 €	50 000 €
Montant total du projet		101 600 €
Montant total du contrat		51 600 €